

Questions orales

• (1450)

[Traduction]

L'hon. Alan Redway (ministre d'État (Habitation)): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre que le député partage ma préoccupation et celle du gouvernement au sujet de la crise du logement au Canada. Il partage aussi nos préoccupations concernant les problèmes de logement des Canadiens à faible revenu.

Je pense qu'il conviendra avec moi que le fait que le premier ministre ait nommé un ministre dont la seule responsabilité est l'habitation montre la priorité que le gouvernement accorde à cette question.

Des voix: Bravo!

M. Redway: Si le député se rappelle le dernier discours du Trône, il sait qu'il ne contenait rien au sujet de la cession de terres de l'aéroport de Downsview. Ces terres ont pourtant été cédées. Nous prendrons également d'autres mesures pour améliorer la situation du logement au Canada.

LA CONSTRUCTION DE MAISONS À LA BASE DE
DOWNSVIEW

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, le ministre me permettra peut-être de lui poser une question à propos de la base de Downsview.

Le 15 décembre dernier, le ministre, qui siégeait alors à l'arrière-banc, avait posé une question au sujet de la construction d'habitations à la base aérienne Downsview. Il n'est pas surprenant que la réponse donnée par le ministre de l'époque ait été moins que satisfaisante. En conséquence, le ministre actuel donnera-t-il maintenant à la question qu'il avait posée une réponse qui dénote une compréhension et une compassion qui faisaient tout simplement défaut à l'ancien ministre?

Des voix: Bravo!

M. Martin: Nous dira-t-il la date à laquelle seront construites des habitations sur cette base? Nous confirmera-t-il que 25 p. 100 au moins de la superficie aménagée servira à la construction de logements abordables réservés aux personnes âgées et aux handicapés?

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan Redway (ministre d'État (Habitation)): Monsieur le Président, je peux dire au député que nous procédons le plus rapidement possible à l'aménagement de ce terrain.

Des voix: Bravo!

M. Redway: Premièrement, nous traitons avec le ministre de la Défense pour qu'il déplace à un autre endroit de la base les logements qui lui appartiennent. Deuxièmement, nous allons adopter avec la municipalité de *North York* un accord de mise en valeur qui permette la construction d'habitations le plus rapidement possible.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

LES MINORITÉS VISIBLES—ON DEMANDE AU MINISTRE D'APPORTER DES MODIFICATIONS À LA LOI

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le 21 mars dernier, le Conseil ethnoculturel du Canada a publié un rapport dans lequel il indique que les mesures législatives portant sur l'équité en matière d'emploi ne fonctionnent pas et que les minorités visibles sont encore grandement sous-représentées au sein des grandes sociétés relevant de la compétence du gouvernement fédéral. Le CEC a étudié 16 entreprises, ne jugeant la situation acceptable que chez trois d'entre elles. Un rapport publié en décembre par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration faisait état de résultats similaires.

Étant donné le nombre accru d'incidents à caractère racial qui se sont malheureusement produits au Canada ces derniers mois, la ministre acceptera-t-elle aujourd'hui de modifier la législation sur l'équité en matière d'emploi afin de prévoir des sanctions contre les entreprises qui enfreignent la loi?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Je remercie mon collègue de l'intérêt particulier qu'il apporte à cette mesure sociale que notre gouvernement a mis en place en 1986. Quatre-vingt-seize pour cent des compagnies touchées par cette mesure ont présenté leur rapport, ce qui fait la preuve que c'était une mesure qui était nécessaire et importante. Mais il est nul besoin de vous rappeler, monsieur mon collègue, que puisque nous travaillons avec des humains, il y a toujours de la place pour de l'amélioration!

[Traduction]

ON DEMANDE QUE TOUS LES MINISTÈRES FÉDÉRAUX SOIENT VISÉS PAR LA LOI

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, cette réponse est tout à fait inacceptable. Bien entendu, les mesures législatives portant sur l'équité en matière d'emploi n'obligent les entreprises qu'à présenter des rapports. Les sociétés n'ont même pas à afficher des progrès. Donc, elles ne sont pas vraiment tenues de respecter cette législation. C'est pourquoi la loi devrait prévoir des sanctions.

Dans un autre rapport récemment publié, on indique que les minorités visibles représentent moins de 1 p. 100 du personnel de certains ministères fédéraux quand il devrait y en avoir plus de 6 p. 100. Le gouvernement est donc mal placé pour sermonner le secteur privé, lui qui n'arrive même pas à prêcher par l'exemple.